

Oxygène
CG097A


Etiquette 2.2 : Gaz non inflammable et non toxique.



Etiquette 5.1 : Substances comburantes.



O : Comburant

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Nom commercial : Oxygène
N° FDS : CG097A
Formule chimique : O₂
Identification de la société : MULTIGAS
 ROUTE DE L'INDUSTRIE
 CH - 1564 DOMDIDIER Switzerland
N° de téléphone en cas d'urgence : Tel: 026 676 94 94

2 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance / Préparation : Substance.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro index	Classification
Oxygène	100 %	7782-44-7	231-956-9	008-001-00-8	O; R8

Ne contient pas d'autres composants ni impuretés qui pourraient modifier la classification du produit.

3 IDENTIFICATION DES DANGERS

Identification des dangers : Gaz comprimé.
 Oxydant. Entretient vivement la combustion. Peut réagir violemment avec les matières combustibles.

4 PREMIERS SECOURS
Premiers secours

- Inhalation : L'inhalation continue de concentrations supérieures à 75% peut causer des nausées, des étourdissements, des difficultés respiratoires et des convulsions. Evacuer la victime vers une zone non-contaminée.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Classe d'inflammabilité : Ininflammable.

Risques spécifiques : L'exposition prolongée au feu peut entraîner la rupture et l'explosion des récipients. Entretient la combustion.

Produits de combustion dangereux : Aucun(e).

Moyens d'extinction

- Agents d'extinction appropriés : Tous les agents d'extinction connus peuvent être utilisés.

Méthodes spécifiques : Si possible, arrêter le débit gazeux.
 S'éloigner du récipient et le refroidir avec de l'eau depuis un endroit protégé.

Equipements de protection spéciaux pour pompiers : Aucun(e).

Oxygène
CG097A
6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles** : Evacuer la zone.
Assurer une ventilation d'air appropriée.
Éliminer les sources d'inflammation.
- Précautions pour l'environnement** : Essayer d'arrêter la fuite.
Empêcher la pénétration du produit dans les égouts, les sous-sols, les fosses, ou tout autre endroit où son accumulation pourrait être dangereuse.
- Méthodes de nettoyage** : Ventiler la zone.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

- Stockage** : Entreposer à l'écart des gaz inflammables et des autres produits inflammables.
Entreposer le récipient dans un endroit bien ventilé, à température inférieure à 50°C.
- Manipulation** : N'utiliser ni huile ni graisse.
Ouvrir lentement le robinet pour éviter un choc de pression.
Empêcher l'aspiration d'eau dans le récipient.
Interdire les remontées de produits dans le récipient.
Utiliser seulement l'équipement spécifié approprié à ce produit et à sa pression et température d'utilisation. Contacter votre fournisseur de gaz en cas de doute.
Maintenir à l'écart de toute source d'inflammation (y compris de charges électrostatiques).
Se reporter aux instructions du fournisseur pour la manipulation du récipient.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Protection individuelle** : Ne pas fumer pendant la manipulation du produit.
Porter une protection appropriée pour le corps, la tête et les mains. Porter des lunettes de protection équipées de filtres appropriés pour le soudage et le coupage.
Éviter les atmosphères riches en oxygène (>21%).
Assurer une ventilation appropriée.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Etat physique à 20 °C** : Gaz comprimé.
- Couleur** : Gaz incolore.
- Odeur** : Non détectable à l'odeur.
- Masse moléculaire** : 32
- Point de fusion [°C]** : -219
- Point d'ébullition [°C]** : -183
- Température critique [°C]** : -118
- Pression de vapeur, 20°C** : Non applicable.
- Densité relative, gaz (air=1)** : 1,1
- Densité relative, liquide (eau=1)** : 1,1
- Solubilité dans l'eau [mg/l]** : 39
- Domaine d'inflammabilité [%vol dans l'air]** : Oxydant.
- Temp. d'autoinflammation [°C]** : Non applicable.
- Autres données** : Gaz ou vapeur plus lourd que l'air. Peut s'accumuler dans les endroits confinés, en particulier au niveau ou en-dessous du sol.

Oxygène
CG097A
10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité et réactivité : Peut réagir violemment avec les matières combustibles.
 Peut réagir violemment avec les réducteurs.
 Oxyde violemment les matières organiques.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations toxicologiques : Ce produit n'a pas d'effet toxicologique connu.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information relative aux effets écologiques : Ce produit est sans risque pour l'écologie.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Généralités : A l'atmosphère dans un endroit bien aéré.
 Ne pas rejeter dans tout endroit où son accumulation pourrait être dangereuse.
 Contacter le fournisseur si des instructions sont souhaitées.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT


No ONU : 1072
I.D. n° : 25
ADR/RID
 - Désignation officielle de transport : OXYGÈNE COMPRIMÉ
 - ADR Classe : 2
 - Code de classification ADR/RID : 1 O
 - Etiquetage ADR : Etiquette 2.2 : Gaz non inflammable et non toxique.
 Etiquette 5.1 : Substances comburantes.

Autres informations relatives au transport : Eviter le transport dans des véhicules dont le compartiment de transport n'est pas séparé de la cabine de conduite.
 S'assurer que le conducteur du véhicule connaît les dangers potentiels du chargement ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident ou autres éventualités.
 Avant de transporter les récipients :
 - S'assurer que les récipients sont fermement arrimés.
 - S'assurer que le robinet de bouteille est fermé et ne fuit pas.
 - S'assurer que le bouchon de protection de sortie du robinet (quand il existe) est correctement mis en place.
 - S'assurer que le dispositif de protection du robinet (quand il existe) est correctement mis en place.
 - Assurer une ventilation convenable.
 - Se conformer à la réglementation en vigueur.

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Classification CE : Numéro index : 008-001-00-8
 O; R8

Etiquetage CE
 - Symbole(s) : O : Comburant
 - Phrase(s) R : R8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4 / 4
		Edition révisée n° : 1
		Date : 19/7/2005
		Remplace la fiche : 0/0/0
Oxygène		CG097A

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES (suite)

- Phrase(s) S : S17 : Tenir à l'écart des matières combustibles.

16 AUTRES INFORMATIONS

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

S'assurer que les opérateurs comprennent les risques de l'enrichissement en oxygène.

La présente Fiche de Données de Sécurité a été établie conformément aux Directives Européennes en vigueur et est applicable à tous les pays qui ont traduit les Directives dans leur droit national.

Avant d'utiliser ce produit pour une expérience ou un procédé nouveaux, examiner attentivement la compatibilité et la sécurité du matériel mis en oeuvre.

Les informations données dans ce document sont considérées comme exactes au moment de son impression. Malgré le soin apporté à sa rédaction, aucune responsabilité ne saurait être acceptée en cas de dommage ou d'accident résultant de son utilisation.

Fin du document